

Le Projet Territorial de Santé Mentale de Corse



Le Projet Territorial en Santé Mentale



« Démarche démocratique visant à mieux organiser les parcours des personnes vivant avec des troubles psychiques par la coordination des différents acteurs des parcours de vie. »



PTSM
Projet Territorial de Santé Mentale



6 axes de travail

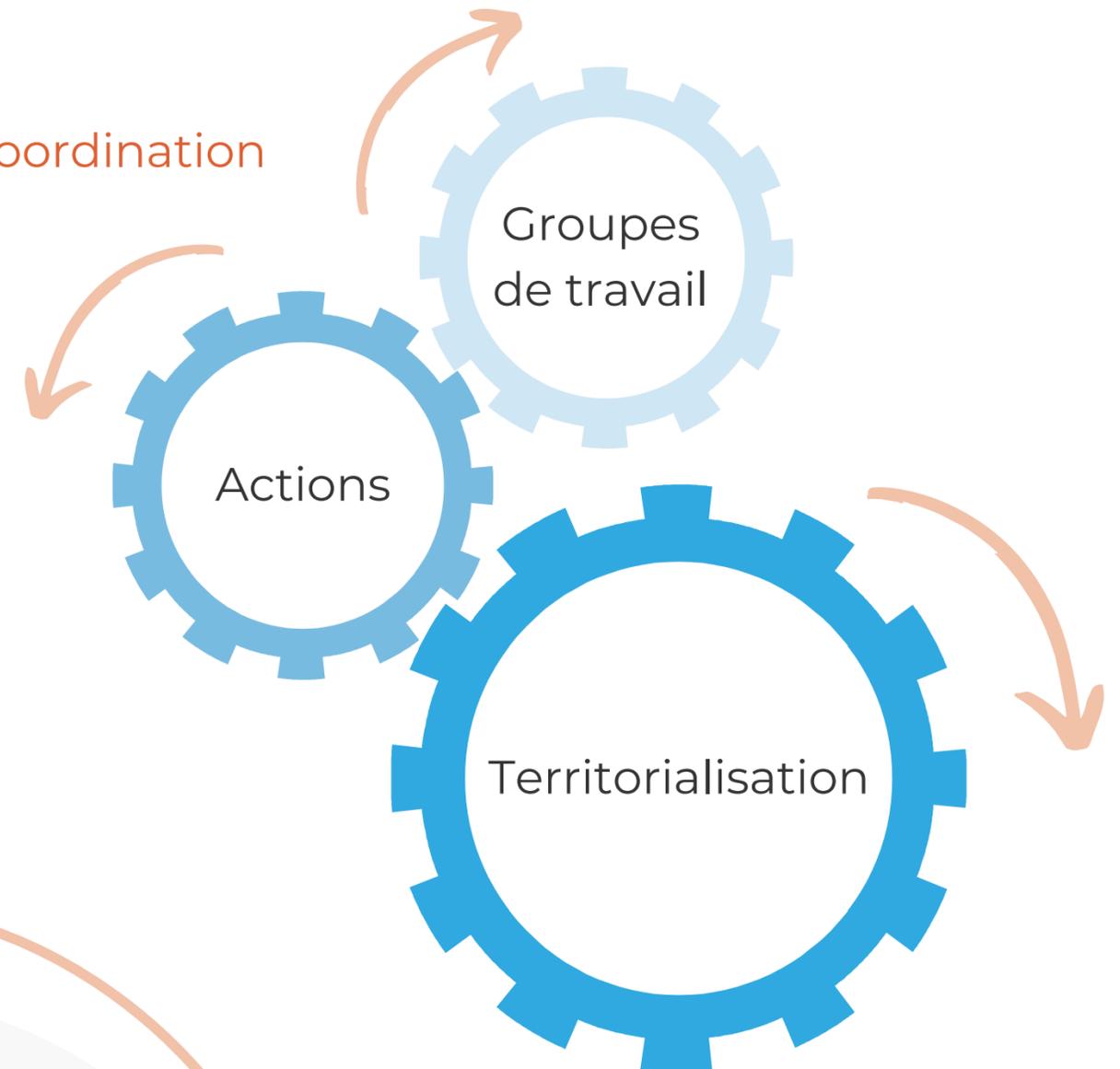


43 objectifs



6 groupes de travail
(inscrits au sein de la CPT)

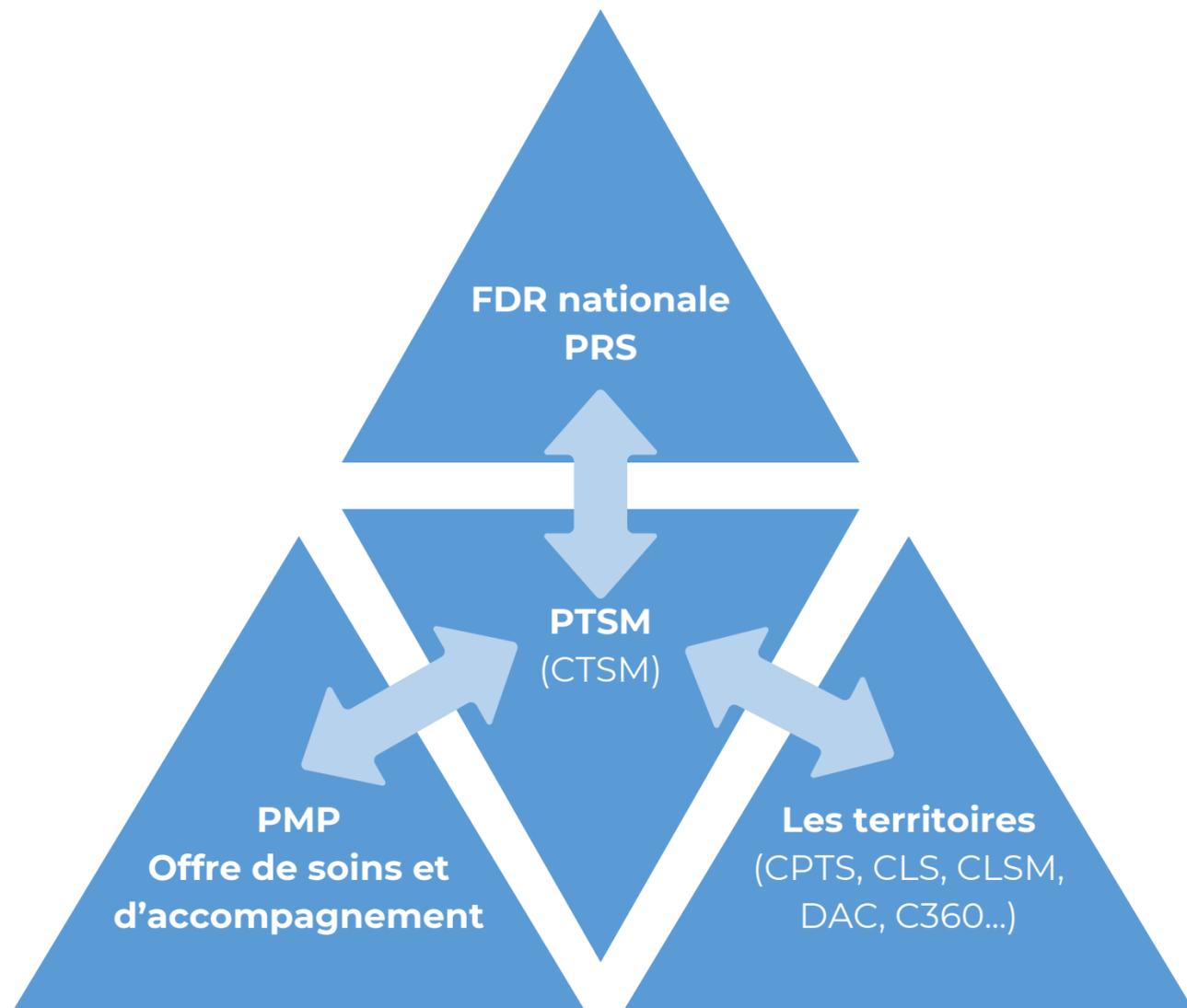
Coordination



Le Projet Territorial de Santé Mentale



Coordination et articulation territoriale



Le Projet Territorial de Santé Mentale propose un cadre de coopérations et de coordinations territoriales afin de garantir l'accès à une offre de soins diversifiée et à un accompagnement social et médico-social adapté aux besoins des personnes.

Il s'articule avec les autres instances et démarches de coordinations (CPTS, CLS, CLSM, DAC...) et se positionne en méta-coordination intégrative des sujets de santé mentale.

Sous la double responsabilité de la CPT (pilote stratégique du PTSM) et de l'ARS (mise en cohérence des politiques publiques), appuyé par le coordonnateur, le PTSM garantit des échanges réguliers, le partage des éléments de diagnostic et la lisibilité croisée sur les travaux de chacun.

La Communauté Psychiatrique de Territoire

La CPT, c'est quoi ?



La communauté psychiatrique de territoire Corse a pour objet de fédérer les acteurs de la psychiatrie et de la santé mentale qui la composent pour offrir aux patients des parcours de prévention, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale coordonnés et sans rupture.

La constitution de la CPT comprend les membres fondateurs suivants :

- Le Centre hospitalier de Castelluccio
- Le Centre hospitalier de Bastia
- Le groupe San Ornello

À ces membres fondateurs sont associés l'UNAFAM de Corse représentant les usagers et Promotion Santé Corse sur le volet Éducation et Promotion de la santé.



La CPT et le PTSM

La CPT contribue à la définition du projet territorial de santé mentale. Elle s'assure de leurs déclinaisons au sein du projet médical d'établissement les concernant. Elle concourt à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des actions prévues par le PTSM. Elle a pour vocation de s'élargir aux structures et secteurs intervenant dans le champ de la santé mentale.

En tant que pilote stratégique du PTSM, la CPT occupe une position centrale en prenant des décisions clés concernant l'orientation du projet et la définition des priorités à mettre en œuvre.